



Malgré des mois d'opposition et de rejet, le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des acteurs de terrain, ni les avis de leurs organisations syndicales, ni ceux de l'ensemble de la communauté éducative.

Après les 5 et 7 février, le 19 et le 30 mars, après le 4 avril, après le 9 mai, le ministre reste sourd et maintient son projet de loi de « l'école de la confiance » aggravé par les amendements proposés par le Sénat.

Pourtant la résistance demeure et ne diminue pas car la loi Blanquer est une réforme grave qui met à mal toute l'éducation nationale :

- les pressions sur les collègues qui oseront contester la politique du Ministre et donc la mise à mal de notre **liberté d'expression** ;
- le dévoiement des fonctions des **directeurs et directrices d'école** et les suppressions de postes qui en ressortiront ;
- le **regroupement d'écoles** mettant à mal le service public de proximité en faisant disparaître des centaines d'écoles particulièrement dans le rural ;
- la disparition des **écoles maternelles publiques** et gratuites
- une **reprise en main de la formation** des enseignants basée sur une conception du métier réduite à des fonctions d'exécution ;
- la **formation continue** des enseignant.es organisée sur les périodes de vacances scolaires ;
- la remise en cause de l'**accompagnement des élèves en situation de handicap** ;
- le **recrutement** des enseignant.es par les chefs d'établissement ;
- la possibilité d'affectation des enseignant.es **hors de toute règle** garantissant l'équité ;
- la **réduction des heures d'enseignement général** en lycée professionnel et la suppression de certaines filières ;
- le recours toujours accru aux **contractuels** ;
- le choix contraint **d'orientation** dès l'année de 2nde ;
- la disparition des **diplômes nationaux** notamment le baccalauréat ;
- l'impossibilité avec Parcoursup de choisir librement son école supérieure ;

NOUS EXIGEONS LE RETRAIT IMMEDIAT DE LA LOI BLANQUER !

Dans certains départements la grève reconductible a été décidée.

LES ORGANISATIONS

FSU 71, CGT Educ'Action, FNEC FP FO 71,
SE-UNSA 71, Sud éducation

APPELLENT TOUTES ET TOUS LES AGENT.ES DE
L'ÉDUCATION NATIONALE A SE MOBILISER

DU LUNDI 20 MAI AU VENDREDI 24 MAI

AFIN DE STOPPER CETTE POLITIQUE RETROGRADE
ET FAIRE ENTENDRE SUR NOS REVENDICATIONS !

- la création des postes à hauteur des besoins pour favoriser la réussite scolaire,
- la revalorisation de nos salaires et de notre pouvoir d'achat par l'augmentation immédiate du point d'indice,
- le maintien et le respect Statut Général de la Fonction Publique et des instances représentatives qui garantissent un traitement égalitaire des agent.es
- l'arrêt de la fusion des rectorats,
- le maintien du code de nos pensions civiles et militaires.

C'est pour ces raisons que la Commission mixte du 21 mai ne doit pas se tenir et que nos organisations appellent les parlementaires à ne pas voter la loi « pour l'école de la confiance ».

PREMIER RENDEZ-VOUS LE LUNDI 20 MAI, 10H00,

A UNE ASSEMBLEE DE GREVISTES SUR L'EDUCATION

(MAISON DES SYNDICATS DE CHALON)

POUR DECIDER ENSEMBLE

DES DIFFERENTES GREVES, RASSEMBLEMENTS ET ACTIONS

A MENER DURANT CETTE SEMAINE DE MOBILISATION.

